

Règlement de la course « LES MONTEES D'ADRENALINE » le 12/6/2010 à 18h00

1. **Organisation:** L'association "ADRENALINE33" organise la 1^{ère} édition de « les Montées d'Adrenaline » qui aura lieu le samedi 12 juin 2010 à 33 Saint André de Cubzac. Course pédestre de 12km à allure libre ouverte aux catégories Junior, Senior, Vétéran, Hommes et Femmes licenciés(es) ou non. La course se déroule sur route (15%), chemins et chemins de vigne. Site : <http://lesmonteesdadrenaline.over-blog.com>

2. **Conditions d'admission:** Tout participant à la course devra présenter, soit une licence FFA (athlétisme compétition, athlétisme loisirs running ou pass running), soit une licence FSCF ou FSGT ou UFOLEP portant la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, soit une licence FFTriathlon, en cours de validité. Sinon, tous les autres participants devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an au jour de la course ou sa photocopie. Les certificats et/ou photocopies diverses seront conservés par l'organisation.

En l'absence de l'un ou l'autre de ces documents, il ne sera pas délivré de dossard. Aucune dérogation ne sera consentie.

3. **Déroulement de la course:** Départ : 18h Rue Arnaudin devant le stade Léo Lagrange (entre la caserne des pompiers et le lycée Cousteau), arrivée au stade Léo Lagrange. Ravitaillements : 5ème, 10ème km et à l'arrivée. Parcours fléché + balisé avec de la rubalise + signaleurs. Les coureurs devront respecter l'environnement des lieux traversés.

4. **Inscriptions :** LIMITATION A 300 PARTICIPANTS.

Par courrier: Bulletin d'inscription dûment complété à transmettre à ADRENALINE33 5 allée de Verdun 33240 Saint André de Cubzac, accompagné d'un chèque de 9 € à l'ordre de "ADRENALINE33" et de la photocopie des documents indiqués au point « 2/conditions d'admission » du présent règlement.

Sur place : de 16h00 à 17h30. Pas de majoration du prix des inscriptions le jour de la course.

5. **Retrait des dossards:** Le retrait des dossards se fera sur place le samedi 12 juin 2010 à partir de 16h00. Le dossard sera fixé devant et visible en totalité.

6. **Assurances:** Les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile en conformité avec la réglementation des courses hors stade, souscrite auprès de AXA. Les licenciés(es) bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou séquelles physiologiques immédiats ou ultérieurs à la participation de cette épreuve ainsi qu'en cas de vol. En cas d'accidents ou de blessures, les participants s'engagent à ne procéder à aucune poursuite contre les propriétaires privés ou publics des terrains traversés par la course. Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et unique responsabilité. La participation à l'épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement.

7. **Assistance médicale:** Dispositif de secours selon la législation en vigueur.

8. **Classement et récompenses :** Il y aura un classement général et par catégorie, homme et femme. Remise des récompenses aux 3 premiers du scratch et de chaque catégorie sans cumul, dès 19h45 sur le lieu d'arrivée. Un lot à chaque arrivant.

9. **Douches – sanitaires :** Douches et sanitaires seront mises à disposition des participants.

10. **Droits à l'image :** Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils peuvent apparaître au cours de la manifestation, sur tous supports y compris promotionnels et publicitaires pour la durée la plus longue prévue par la loi. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

11. **Conditions générales :** L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation.

Bulletin d'inscription « LES MONTEES D'ADRENALINE » du 12/06/2010 à 18h00.

NOM : PRENOM : H / F

DATE DE NAISSANCE : ... / ... / ADRESSE MAIL :@.....

ADRESSE :
.....

N° LICENCE / FEDERATION : CLUB :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et l'accepte dans son intégralité.

DATE: ... / ... / SIGNATURE :

Pour les moins de 18 ans, AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE : Je, soussigné(e), autorise mon fils / ma fille à participer à la course pédestre « les Montées d'Adrenaline » le 12 juin 2010 à 18h00.

DATE: ... / ... / SIGNATURE :